

Strasbourg, le 1er juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## BIOFACH Nuremberg LE salon du Bio en Europe.

L'univers du bio se réunit à nouveau à Nuremberg en Allemagne avec le salon international BIOFACH. Dans le cadre de la Team France Export, CCI International Grand Est, avec le soutien de la Région Grand Est et en partenariat avec les ARIA du Grand Est, propose aux entreprises spécialistes du Bio d'exposer sur un espace collectif régional dédié, du 14 au 17 février 2023.

Producteur ou distributeur de produits alimentaires : épicerie, produits laitiers, boulangerie, confiserie, chocolats, condiments, produits surgelés, conserves, boissons sans alcool... le salon BIOFACH, référence mondiale des produits biologiques est pour vous. Véritable plateforme d'échanges c'est le lieu idéal pour découvrir de nouveaux marchés et se laisser inspirer par les dernières tendances internationales du secteur.

BIOFACH accueille des milliers d'acheteurs, représentant des supermarchés et des hypermarchés, des discounters, des grands magasins, des drugstores, des grossistes, des indépendants ou encore des sociétés d'import/export. Il est synonyme de qualité et de conviction, il apporte aux exposants et visiteurs compétence, savoir-faire, nouveautés, tendances, expérience et découverte.

Exposer sur le pavillon France, c'est rejoindre un groupement d'entreprises françaises, réunies sous la marque « Taste France » et bénéficier d'une large gamme de prestations pour mettre en valeur et faire connaître son entreprise et ses produits : un stand « clé en main » et un accompagnement par Business France Paris et Business France New-York, un dossier , un webinar collectif organisé en amont du salon par un opérateur local, la mobilisation d'acheteurs américains et canadiens, une communication ciblée et l'envoi d'échantillons post-salon aux acheteurs.

L'édition 2020 a regroupé 3 500 entreprises exposantes de 134 pays, 137 exposants français sur le Pavillon France et 47 500 visiteurs professionnels.

La Région Grand Est peut accorder une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du coût global d'un stand équipé HT (hors forfait organisation CCI et hors forfait co-exposant), sous réserve d'éligibilité. Le dispositif d'aide national « Chèque Relance Export » est cumulable avec une aide régionale, sous réserve d'éligibilité, dans la limite des plafonds prévus pour les règlements de chacun des dispositifs.

Date limite d'inscription : 22 juillet 2022

Renseignements auprès d'Alexandrine MARTINAT a.martinat@grandest.cci.fr T. 03 88 76 42 36

L'intégralité de l'offre est disponible sur notre site www.cci-international-grandest.com